

**TOUS UNIS**  
**contre les violences**  
**sexistes et sexuelles !**

**Les violences sexistes  
et sexuelles sont passibles  
de sanctions disciplinaires,  
ordinales et pénales.**

# Les violences sexistes et sexuelles sont passibles de sanctions disciplinaires, ordinaires et pénales

**Remarque déplacée, « blague » sexiste ou homophobe, geste ou comportement inapproprié, agression...**

Chaque jour des professionnels des hôpitaux et des établissements sociaux et médico-sociaux sont témoins ou victimes de violences sexuelles et sexistes. Des paroles ou des actes qui sont passibles de lourdes sanctions.



**Les violences sexistes et sexuelles sont passibles de sanctions disciplinaires, ordinaires et pénales.**

Agissons ensemble pour mettre fin à ces violences.

Remarque déplacée, « blague » sexiste ou homophobe, geste ou comportement inapproprié, agression... Chaque jour des professionnels des hôpitaux et des établissements sociaux et médico-sociaux sont témoins ou victimes de violences sexuelles et sexistes.

Des paroles ou des actes qui sont passibles de lourdes sanctions. **Tous unis contre les VSS !**

Pour tout signalement, contactez le dispositif prévu dans votre établissement.



**Les violences sexistes et sexuelles sont passibles de sanctions disciplinaires, ordinaires et pénales.**

Agissons ensemble pour mettre fin à ces violences.

Remarque déplacée, « blague » sexiste ou homophobe, geste ou comportement inapproprié, agression... Chaque jour des professionnels des hôpitaux et des établissements sociaux et médico-sociaux sont témoins ou victimes de violences sexuelles et sexistes.

Des paroles ou des actes qui sont passibles de lourdes sanctions. **Tous unis contre les VSS !**

Pour tout signalement, contactez le dispositif prévu dans votre établissement.



Exemples d'affiches de la campagne de communication

# Des violences beaucoup trop présentes et souvent passées sous silence

**55%** des femmes en France déclarent avoir été victimes de violences sexistes ou sexuelles (VSS) au cours de leur vie professionnelle et **18%** au cours des 12 derniers mois<sup>1</sup>.

**9%** déclarent avoir déjà eu un rapport sexuel contraint ou non désiré avec quelqu'un de leur milieu professionnel<sup>1</sup>.

**43%** des directrices et directeurs de la fonction publique hospitalière ont été concernés par les VSS, en étant témoins ou victimes d'au moins un fait au cours des trois dernières années<sup>2</sup>.

**29%** d'entre eux disent avoir été victimes d'au moins une VSS sur cette même période, avec des écarts marqués :  
**42%** des femmes contre  
**9%** des hommes<sup>2</sup>.

**77%** des auteurs de VSS à l'encontre de directeurs sont des hommes ou un groupe d'hommes<sup>2</sup>.

**39%** des femmes médecins déclarent avoir été victimes de comportements sexistes, **29%** ont subi des propos dévalorisant leurs compétences, **26%** des remarques sur leur apparence ou leur tenue et **19%** des questions intrusives et répétées sur leur vie privée ou sexuelle<sup>3</sup>.

Dans **58%** des cas de VSS à l'encontre de directeurs, l'auteur appartient au cercle professionnel proche de la victime (**22%** gouvernance médicale ou de direction, **18%** équipe de direction, **18%** supérieur hiérarchique)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> IFOP, Observatoire européen du sexisme et du harcèlement sexuel au travail, 2019

<sup>2</sup> Enquête nationale CNG - 2023

<sup>3</sup> Baromètre Ipsos « Donner des ELLES à la santé » - 2024

# Les violences sexistes et sexuelles sont passibles de trois types de sanctions, qui peuvent se cumuler :

## 1. Sanction disciplinaire

Mesures prononcées par l'employeur (avertissement, blâme, suspension, révocation...) ou par le Centre national de gestion en ce qui concerne les corps à gestion nationale (directeur d'hôpital, directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, praticien hospitalier).

## 2. Sanction ordinaire

Sanctions décidées par l'instance professionnelle compétente (Ordre des Médecins, Ordre des Pharmaciens, etc.) pouvant aller jusqu'à la radiation.

## 3. Sanction pénale

Poursuites judiciaires pouvant entraîner des amendes et des peines d'emprisonnement.

**TOUS UNIS**  
**contre les violences**  
**sexistes et sexuelles !**

